

COMMUNE DE LABEGUDE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU JEUDI 27 MARS 2025**

L'An deux mille vingt-cinq et le jeudi 27 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 20 mars 2025

Présents : MMES BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc.

Excusés et procurations : MME BERNARD-MARTINEZ Nathalie à MME DUCHAMP Cécile, MME SUCHON Emilie à M BESSON Jonathan, MME TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise à MME CONSTANT Michèle.

Secrétaire de Séance : M DURAND Gérald.

N° 14/2025

CONVENTION DISPOSITIF PETITS DEJEUNERS – ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Monsieur le Maire présente la convention pour l'année scolaire 2024/2025, à signer avec l'Education Nationale concernant l'opération "petit déjeuner" qui a lieu 4 jours par semaine pendant 21 semaines pour les 36 élèves de l'école élémentaire Simone Veil en classe de Maternelle/CP/CE1/CE2/CM1/CM2. La commune fournit le petit déjeuner aux enfants et l'Education Nationale s'engage à contribuer, sur la base d'un forfait par élève de 1.30 €, à l'achat des denrées alimentaires consommées.

Il sollicite le conseil municipal pour qu'il l'autorise à signer cette convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer avec l'Education Nationale la convention de mise en œuvre du dispositif « petits déjeuners » dans la commune de LABEGUDE.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

